
**PASSAGE A FAUNE ET VEGETALISATION
DES BERGES DE L'ARNON**

Communes : Grandson et Champagne

Futur propriétaire foncier :
Etat de Vaud

Situation initiale

L'Arnon est le principal cours d'eau de la zone d'étude. Les berges sont corrigées et canalisées entre La Deude et En Bru. Elles sont localement pauvres en végétation riveraine. L'Arnon a un rôle potentiel important dans les échanges de faune entre les rives du lac de Neuchâtel et le co-teau du Jura.

Objectifs de la mesure

- Rétablir les échanges de faune le long du cours d'eau,
- recréer un milieu favorable à la faune (site refuges) adaptés à recevoir la concentration des échanges induite par les points de franchissements routiers et autoroutiers (ponts).

Description de la mesure

- Construction de deux ponts laissant libre passage de la faune sur les berges du cours d'eau, pont de l'autoroute largeur 85 m, pont de la RC 263, largeur 20 m,
- réaménagement des berges et du lit du cours d'eau sous les ponts avec des matériaux naturels,
- végétalisation des abords des ponts et des berges du cours d'eau entre La Deude (Champagne) et les voies CFF.

Principes à respecter

- Prévoir une desserte d'entretien (bande herbeuse) sur la totalité du tronçon concerné par la mesure, largeur minimum 4 m. En amont de La Deude (Champagne), l'accès se fait depuis la rive droite; en aval de En Bru, depuis la rive gauche. Le tronçon médian (canalisé) doit rester accessible par les deux berges,
- exclure toute plantation dans le profil d'écoulement hydraulique (l'espace-libre est de 3 m par rapport au niveau moyen des basses eaux. Les haies sont implantées à environ 7 m du cours d'eau dans le tronçon canalisé),
- exclure tout dépôt de matériel sous les ponts,
- planter exclusivement des espèces végétales caractéristiques du site,

- tenir compte des contraintes d'exploitation agricole lors de l'élaboration des plans de plantation (hauteur et emprise latérale de la végétation).

Mise en oeuvre de la mesure

Modalité d'exécution :

- Acquisition par le service des routes et des autoroutes (SRA) des emprises nécessaires à la plantation de la végétation le long des rives et des ponts,
- coordination avec la commune de Champagne lors de l'aménagement de la zone artisanale: conservation d'une espace libre herbacé non interrompu et sans obstacle le long de la haie, entre la végétation et les infrastructures.

Maître d'oeuvre : SRA

Réalisation : mandataires sous supervision du SRA

Calendrier de réalisation : selon avancement des travaux autoroutiers

Gestion, suivi et entretien

Responsable de l'entretien :

- Végétation, période initiale (3 premières années) : SRA
- Berges (non touchées par la mesure) : service des eaux et de la protection de l'environnement (SEPE), secteurs d'arrondissements
- Digues et servitudes : SEPE, secteurs d'arrondissements
- Végétation à l'extérieur des digues : service des forêts et de la faune - conservation de la nature

Type d'entretien :

- Organisation de l'entretien de la végétation par secteurs : éviter une taille uniforme de la végétation ligneuse
- Pour la végétation herbacée : analogue aux surfaces de compensation écologiques (SCE)







Liste des documents établis

- Plan de situation des aménagements 1:5'000 et profils-types des aménagements
- Plans d'aménagement des passages pour la faune, éch. 1:1'000



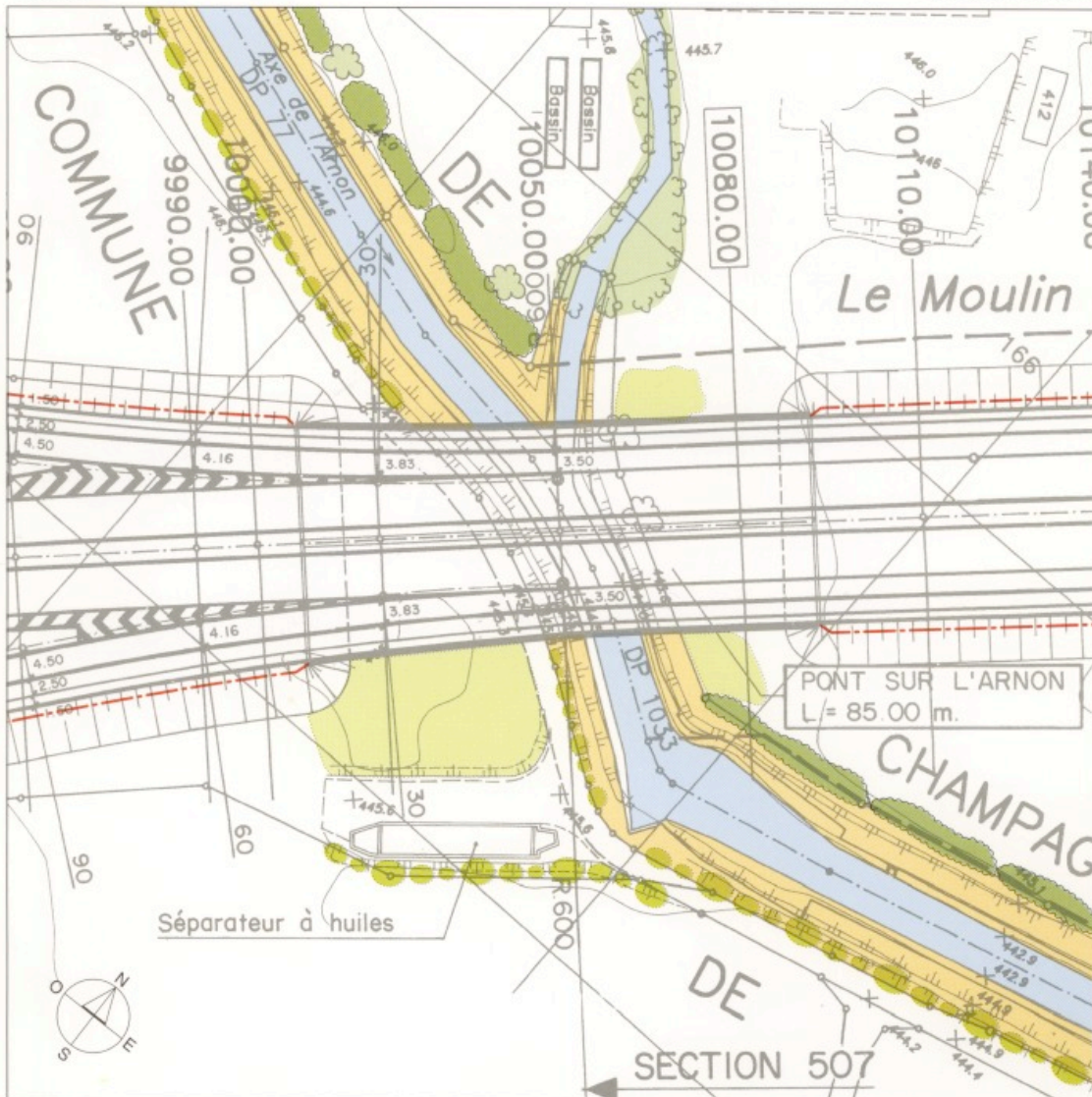
Passage à faune et végétalisation des berges de l'Arnon

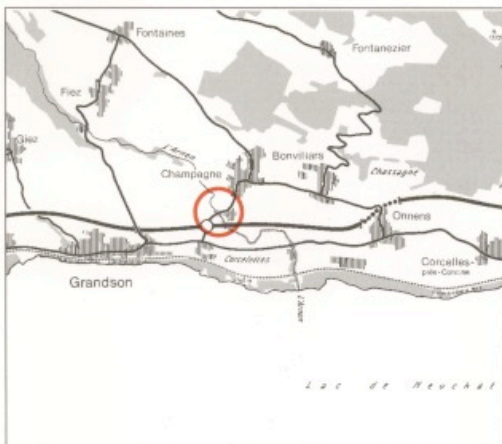
• Pont sur l'Arnon km 10'050

-  Végétation existante à conserver
-  Végétalisation de l'espace libre
-  Haie basse buissonnante
-  haie vive
-  Espace libre (~ 4m) pour l'entretien des berges
-  Clôture à faune

mai 1997




Echelle 1:1000





Passage à faune et végétalisation des berges de l'Arnon

- Pont de la RC. 263

-  Végétation existante à conserver
-  Complément à planter
-  Végétalisation de l'espace libre





mai 1997

Echelle 1:1000



Passage à faune et végétalisation des berges de l'Arnon

• Type de végétation

-  Haie et cordon boisé existants
-  Haie basse buissonnante profil type ①
-  Haie basse buissonnante profil type ②
-  Haie vive



Type 1



Type 2



Type 3



mai 1997

Echelle 1:5000

